

## Situation

Le projet est localisé dans le canton de Vaud, sur le territoire de la commune de Buchillon, idéalement située à 7 minutes seulement de la sortie d'autoroute d'Aubonne.

Luna est une rue piétonne, un lieu de vie et de passage. Le badaud se rend à la place du centre en longeant, d'un côté, un verger, une prairie aux ombrages généreux, et de l'autre, cette partie du village qui semble avoir toujours été là, avec ses maisons accolées les unes aux autres et qui descendent en pente douce.

Sertie dans sa monture de verdure, la place du village va permettre aux buchillonnais de s'adonner à leurs conversations, sans craindre pour la sécurité des enfants, dans la paix du cœur d'un village à l'abri des voitures, et cependant tout à fait accessible.



### Coordonnées de l'ouvrage

Route des deux communes  
1164 Buchillon

### Maître de l'ouvrage (MO)

Commune de Buchillon

### Responsable de projets (ET)

Olivier Ribotel

### Conducteurs de travaux (ET)

José Leitao – Joël Gilliéron

### Architecte (projet)

De Rham architectes Sàrl  
Mme Ursula De Rham

### Ingénieur civil

LIARD & DUTRUIT SA  
M. Xavier Dutruit

### Caractéristiques

Niveaux : 4

Volume SIA 116 : 21'348 m<sup>3</sup>

Prix m<sup>3</sup> SIA 116 : CHF 590. -- TTC  
(CFC 2-4)

**MINERGIE®**  
Recherche qualité de vie, haute performance d'énergie  
dans un environnement sûr et durable

### Réalisation

2017 - 2018



Entreprise certifiée ISO  
9001/14001 et OHSAS 18001



## Descriptif

Le projet comprend 24 logements (studios, 2 ½ pièces, 3 ½ pièces, et 4 ½ pièces). La typologie de l'architecture permet cependant de diviser ou d'unir les espaces selon les besoins des temps à venir. Les espaces du rez-de-chaussée peuvent être utilisés comme bureaux, cabinets, ou autres locaux multifonctionnels.

On accède aux différents logements par des entrées privées. Accès de plain-pied pour ceux qui sont situés au niveau de l'allée. Les logements situés à l'étage sont quant à eux desservis par des escaliers extérieurs.

Les matériaux sont en accord avec ceux du village. La pierre est privilégiée au béton pour les murets et les escaliers extérieurs. Les volets sont en métal.

Le sous-sol, situé sous les maisons, comprend un parking semi-public, des caves, un local à vélos ainsi qu'une chaufferie distribuant tous les logements.

Les jardins et les terrasses sont orientés vers le couchant. Grâce au décalage des maisons, ces espaces extérieurs ont leur caractère privatif.

La ferme est l'espace majeur du projet, son point d'articulation. Lieu de rassemblement mais aussi de vie privée, elle est séparée en deux en suivant l'axe nord-sud avec une zone tampon en son centre, permettant la cuisine et les autres nécessités d'un espace communautaire.

Au sous-sol, une chaufferie centrale, équidistante de chaque maison. Au rez-de-chaussée, l'espace communautaire utilisé comme boulangerie. Sa terrasse donne sur la place du village.

La grange actuelle est reconstruite avec des façades vitrées à l'intérieur et, à l'extérieur, des lames de bois ajourées, laissant passer la lumière et préservant son caractère rustique.

Des panneaux solaires et photovoltaïques sont intégrés dans la totalité des pans sud des toits de la ferme. Plus de 150 m<sup>2</sup> sont ainsi mis à disposition de l'ensemble du centre du village pour lui apporter une énergie renouvelable et bien intégrée au bâti.

L'alimentation principale en électricité est introduite dans le bâtiment annexe où est situé le tableau de comptage, ainsi que le local de réinjection du parc photovoltaïque. A partir de ce local, chaque unité est alimentée en individuel par une gaine montante.

La production d'eau chaude est assurée par des capteurs solaires.

